

PROPOSÉ le :	
pour	
Ord. Nat.	Croix Guerre
Méd. Rés.	Méd. Comm.
Vol. Guerre	Méd. Évacué

III / 10595

*Posthume* ACCEPTÉ  
Com. Cont. : *Verrin*  
Date : *24-6-48*

Groupelement de résistance : *Armée Belge des Partisans, Corps 019 (base d'occupation 080)*  
Weerstandsgroepering :

NOM (en capitales) : *+ COLLARD*  
NAAM (in drukletters) :

Prénoms : *Jean, François, Michel, René*  
Voornamen :

Domicile : *Gra., Avenue St Pierre Gaspar 14 (Armentières)*  
Adres :

et date de naissance : *Gra., 27 mars 1923*  
Geboorteplaats en datum :

Nationalité : *Belge*  
Nationaliteit :

Etat civil : *Célibataire*  
Burgerlijke stand :

N° de la carte d'identité : *nicma (dép. 1)*  
N° der eenzelvigeidskaart :

Grade et position militaire : *parti le 10 mai 1940 pour rejoindre les C.R.A.B.*  
Graad en militaire stand :

Profession et position civile : *Étudiant en médecine*  
Beroep en burgerlijk ambt :

Ayants droit éventuels en cas de décès : *André Petitvache, épouse Collard (mère de Jean)*  
Gebeurlijke rechthebbenden in geval van overlijden : *Abc av. René astud. Gra.*

Date d'entrée dans la résistance : *Décembre 1940*  
Datum van toetreding tot den Weerstand :

Date(s) d'entrée(s) dans le (ou les) groupelement(s) : *Décembre 1940 avec J.G.U.*  
Datum(s) van toetreding tot de groepering(en) :

*mars 1942 fondation du P.A., création Lic. Staline à Gra.*

*(L'intéressé a débuté comme Résistant Armé en novembre 1941 avec Raymond Devrier, Michel Barth et Robert Decerf)*

Détention éventuelle dans les camps et prisons (dates) :  
Gebeurlijke gevangenschap in kampen en gevangnissen (datums) :

N° de la carte du groupelement (si possible) :  
N° der lidkaart (indien mogelijk) :

Par qui avez-vous été affilié au groupelement ? *Jean Roch (Attestants Robert Decerf et Francis Notelis)*  
Door wie is U aangeworven in de groepering :

Lieu de votre principale activité : Sto. Verriens (jusqu'au 1/1/43 / puis Corps O. 13. Perth et  
Streek van uw belangrijkste activiteit : Amblève (2<sup>e</sup> Rgt sous le nom de Colt Georges)

Activité à contresigner par le chef du groupement, avec appréciation :  
Activiteit door den Groepeerster mede te ondertekenen, met beoordeeling :

Activité de front clandestine, diffusion de tracts et vente de journaux aux T.S.W.  
Annonces aux collaborateurs de novembre 1941 à mars 1942. Co-fondateur de la  
Campagne Morline de l'A.B.P. en mars 1942. Co-auteur de l'attentat contre le Colonel  
Oeygois et le M<sup>re</sup> Becker à Chivoix Spa le 1/5/42. Sabotage et destruction pylons  
à haute tension, locomotives, réquisitionnaires, etc. Attentat contre  
le chemin de fer à Ottem à Spa en septembre 1942. (Condamné à mort par le Conseil de  
guerre allemand par contumace). Co-auteur de l'attentat contre le Trésorier de  
Verriens, Simon, vers la même date. Après le 1/1/43, traqué et en  
fuite de ces compagnons arrêtés ou en fuite, passe au Corps O. 13 où il  
fonde un groupe à Corvins près de Charbon. En octobre 1943 est nommé  
Chef du 2<sup>e</sup> Rgt d'Amblève par Robert Lefebvre.

CERTIFIE SINCERE ET VERITABLE :

Signature de l'intéressé,

La mère - A. Lohier

ECHT EN WAARACHTIG VERKLAARD :

Handteekening van belanghebbende,

Déclaration du Commandement National : J'affirme après contrôle :  
Verklaring van het Nationaal Commando : Ik bevestig, na onderzoek :

1<sup>o</sup> Que les attestations ci-jointes émanent (n'émanent pas) (1) de membres chargés effectivement du recrutement et de  
1<sup>o</sup> Dat bijgevoegde attesten uitgaan (niet uitgaan) (1) van leden effectief belast met de aanwerving en de aansluiting bij  
l'affiliation au groupement;  
de groepeerling;

2<sup>o</sup> Que .....  
2<sup>o</sup> Dat .....

était (n'était pas) (1) affilié au groupement ..... avant le 4 juin 1944  
deel uitmaakte (geen deel uitmaakte) (1) van de groepeerling ..... vóór

et qu'il est (n'est pas) (1) demeuré effectivement à ma disposition jusqu'à la libération (ou jusqu'au .....  
4 Juni 1944, en dat hij (niet) (1) ter mijner beschikking is gebleven tot bij de bevrijding (of tot

....., pour les motifs suivants) :  
....., uit hoofde van volgende redenen) :

Sceau du  
groupement  
—  
Zegel der  
groepeerling

Le Commandement National,  
Het Nationaal Commando.

REMARQUE IMPORTANTE.  
BELANGRIJKE OPMERKING.

Joindre un certificat d'identité de bonnes conduite, vie et mœurs, portant extrait des condamnations encourues, et un certificat  
Bij te voegen : een bewijs van goed gedrag en zeden, de opgelopen straffen vermeldend, en een bewijs van burgertrouw, af te  
de civisme, à délivrer par l'Administration Communale.  
leveren door het Gemeentebestuur.

(1) Biffer la mention inutile. — Het onnoodige doorhalen.

SM

MINISTERE  
DE LA DEFENSE NATIONALE

OFFICE DE LA RESISTANCE

1<sup>re</sup> Section

COMMISSIONS

DOSSIER N° ..III/I0595

Mme Vve COLLARD (mère)  
Av. Dr P. Gaspar, 14  
S P A

## ATTESTATION

La qualité de Résistant Armé est reconnue à titre posthume à ...Monsieur COLLARD Jean, François

né à ...Spa....., le ...27.3.23.....

par la Commission de contrôle de ...Varviers.....

en date du .....24.6.48....., en application des articles 1 et 5 de l'arrêté-loi du 19 septembre 1945 établissant le Statut de la Résistance Armée.

M ..F. COLLARD J.....  
était affilié au groupement .....P. A.....

Le temps passé dans la Résistance est de ...2 ans 2 mois,  
soit du 1.3.42 au 1.4.44 arrondi au mois  
supérieur. A Bruxelles, le .....27.6.49.....

POUR LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE,  
Le Colonel DE RIDDER,  
Chef de l'Office de la Résistance,

ATTESTATION POUR : 1° Ayant-droit;  
2° Groupement;  
3° O. C. M.;  
4° D. G. P. M./III D.;  
5° D. G. P. M.;  
6° .....

### AVIS IMPORTANT.

Il est recommandé au titulaire de la présente attestation de ne pas s'en dessaisir. En aucun cas il n'en sera délivré de duplicata. Le cas échéant, il lui appartient d'en établir des copies à faire certifier conformes éventuellement par l'administration communale de sa résidence.

N'a pas fait la Campagne de 18 jours.  
avec la guerre. et était aux études.

## Collard, Jean. "Georges"

Entrée aux P.A. en septembre 1942. et fut désigné au poste  
de Commandant du 4<sup>e</sup> Regt. O.S. sous le nom de Georges.

Il fut un commandant de valeur.

Il organisa quantité de sabotages et y prit part. entre autres:

En janvier février 1943. destructions de scieries de Comblain au Pont.

Neuf. moteurs détruits et boîtes à bois brûlés ainsi que 5 Wagon.  
avec Eug. Ledent, Thomas Louis J<sup>e</sup> Ledent, etc.

Mars 1943 destructions de tout le matériel. 7 moteurs électriques, venti-

lateurs. aux Carrières de Solovie "Belloche". Cette exploitation n'a plus  
marché pendant toute la durée de la guerre.

A ce sabotage. enlèvement de 200kg de dynamite et de mille de  
detonateurs ainsi que plusieurs déclencheurs.

Juin 1943. Carrière de Chaupe, destruction totale du matériel de  
l'exploitation.

Mai 1943 destructions des pylones électriques à haute tension.  
entre Ouffet. Sparmont.

Juillet 1943. destruction d'une scierie à bois à Thois avec E. Ledent,  
Marcel Defays, etc.

Novembre 1943. destruction des lignes téléphoniques dans la région  
de Hamoir avec Eug. Ledent, Marcel Defays, J<sup>e</sup> Ledent, etc.

Il prit part. en janvier 1944 à la destruction d'un wagon de dynamite  
de Cartouches. en gare de Rivage. avec E. Ledent, Marcel Defays, etc.

Le 1<sup>er</sup> Avril 1944. au retour d'une mission accompagné d'un de ses  
chef de Bataillon, Marcel Defays. il fut attaqué par une  
patrouille allemande à Pesseux. et accepta le combat et y  
trouva la mort. Ce fut une grande perte pour les Partisans.

29.4.44.



Thomas

Ministère du Budget  
Administration des Pensions  
Militaires  
Direction  
8 Bureau.  
N° Asc. /6232  
Réponse à la lettre du  
13 mai 1948

Bruxelles le 5-6-48  
Avenue Galilée 3

Monsieur l'Avocat,

Les époux Collard demeurant à Spa,  
Avenue Reine Astrid 160, bénéficient conjointement d'une  
pension de FRCS 8760.-- l'an.

Mme Collard désire que cette pension soit payée séparé-  
ment. Il lui appartient d'en faire la demande à l'Administra-  
-tion des pensions Militaires.

Pour ce qui concerne une saisie-arrêt sur la pension  
à Mr. Collard, il y aurait lieu de vous mettre en rapport avec  
la Caisse Nationale des Pensions de la Guerre, 11 rue des  
Princes à Bruxelles, en rappelant le numéro XY75633A 77659I  
attribue au compte des requérants.

Veuillez agréer, Monsieur l'Avocat, l'assurance de  
ma considération distinguée.

La Ministre du Budget,  
Par déléation  
Pour le Directeur d'Administration  
Le Directeur,

HH Maquet.

Réponse(?) à la lettre de mon avocat.!!

*Copie VII*

22 juillet 1948

Eff/2cl/MG/RA/I0595/  
=====

Ministère du Budget  
3, avenue Galilé  
Bruxelles

Messieurs;

Conc: ayant droit Mme Collard Andrée  
Service Onac N° 63075/9046  
-----

Nous attirons votre attention sur le cas de Madame COLLARD, dont le fils Collard Jean, est mort en notre service, fusillé par les Allemands et qu'elle même est résistante armée membre de notre groupement. La pension qui était attribuée conjointement aux époux Collard à pour la suite été adjugé à Mme Collard par suite de circonstances familiales, nous vous prions de bien vouloir voir ce qu'il a été fait en cette matière et de prendre les dispositions pour que notification soit donnée à Mme Collard dans le plus bref délai en nous tenant au courant des suites éventuelles.

Le secrétaire national

R. ADAM

Madame Andrée Letiexhe EP. Collard  
160, Avenue Reine Astrid  
SPA

SPA, le 15 Juin 1948

Monsieur R. ADAM  
Secrétaire Général de l'A.B.P.  
36, Avenue Milcamps  
BRUXELLES.

Monsieur,

*Collard Jean  
Maison  
10595/21*

Je vous envoie ci-joint la copie d'une lettre que j'ai envoyée au Ministère du Budget 3, Avenue Galilée et à la Caisse des Pensions Rue des Princes, ainsi que les copies des diverses correspondances déjà échangées. Vous verrez par la lecture de ces documents de quoi il s'agit.

Pourriez-vous faire quelque chose pour moi, afin que cette chose se règle au plus vite, et appuyer ma demande afin que satisfaction me soit donnée dans le plus bref délai?

Je compte sur votre bonne obligeance pour m'aider dans cette affaire et avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations bien distinguées,

*A. Letiexhe*

*Min. du Budget*

*Concerne : ayant écrit Madame Collard clerc.  
Service ONAC n° 63.075/9046*

*Monsieur,*

*Nous attirons votre attention sur le cas, Madame Collard dont le fils est mort en notre service Justice par les Allemands et qui elle même est résistante venue, membre de notre groupe mort. Sa fonction qui était attribuée conjointement aux époux Collard a pour le suite été adjugée à M<sup>me</sup> Collard par suite de circonstances familiales, nous vous prions de bien vouloir voir ce qui a été fait en cette matière et de prendre les dispositions pour que satisfaction soit donnée à M<sup>me</sup> Collard dans le plus bref délai, en vous remerciant au courant de suite éventuelle.*

Mme Andrée Letiexhe Ep. Collard R.

160, Avenue Reine Astrid  
SPA.

SPA, le 14 Juin 1948

*Envoyée conjointement au  
Ministère des Budgets  
et à la Caisse des Pensions*

Monsieur,

Par ma lettre du 4 mars 1948, j'ai sollicité l'obtention de la pension intégrale en qualité de mère de patriote mort au champ d'honneur.

A ce jour, aucune réponse favorable ne m'est parvenue. Je crois même affirmer que votre office s'est mépris sur le sens de ma requête. En effet, cela résulte de la correspondance dont je joins copie à la présente.

Je crois opportun de vous signaler la situation malheureuse dans laquelle je me trouve et je persiste à croire que la demande que je formule est équitable.

Ayez donc l'obligeance de revoir mes lettres précédentes: vous y trouverez exposés les motifs graves qui militent en faveur d'un octroi total de la pension, non pas à mon mari mais à mes enfants et à moi-même.

Sans l'ombre d'un doute, il existe un manque de coordination dans l'étude du dossier: Je suis invitée à m'adresser au Ministère du Budget Avenue Galilée d'une part et d'autre part il m'est affirmé que c'est la Caisse des Pensions Rue des Princes qui est compétente.

Si la situation n'était pas tragique, je pourrais attendre la suite de l'enquête administrative qui finira par remettre les choses au point, mais croyez-moi, je ne puis me payer ce luxe.

Je vous signale en passant que les maigres sommes que j'ai touchées, à savoir 730.-- francs le 1er Janvier 1948 (chèque adressé aux époux Collard et 365.-- francs (chèque adressé à mon nom fin avril) sont loin de concorder avec le quantum indiqué à la lettre du 5-6-48 adressée à Maître Simar mon Conseil et dont vous trouverez copie en annexe.

En effet le montant de la pension figurant à cette lettre est de 8760.-- francs l'an.

Je compte sur votre bienveillante compréhension pour que dans un avenir prochain cette question reçoive une solution satisfaisante et qu'une fois pour toute, je sois définitivement fixée sur mon sort.

Daignez agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

*A. Letiexhe*



Madame Andrée Letiexhe, Ep. Collard René  
160, Avenue Reine Astrid  
SPA.

SPA, le 4 mars 1948

Ministère de la Défense Nationale  
Service du Budget des Pensions Militaires  
3, Avenue Galilée  
BRUXELLES.

Monsieur le Ministre,

Depuis le 1er Janvier 1948, la pension que je touchais mensuellement du Ministère de la Reconstruction comme mère de fusillé ne m'est pas parvenue.

D'après les divers renseignements recueillis, j'ai appris que cette pension, fortement diminuée, n'était plus versée que trimestriellement et par votre organisme.

Comme je vis seule et sans ressource, puis-je vous demander de me verser la pension en entier, mon mari ayant été condamné pour "entretien de concubine" par le tribunal correctionnel de Verviers, le 22 janvier dernier, à huit jours de prison.

Je vous rappelle que je détiens la carte d'Ayant-Droit Service O.N.A.C. N° 63075/9046 sous le nom de  
Madame Collard Andrée

Avenue Reine Astrid 156 (actuellement 160)  
27-3-23 M. F LG. Collard Jean

SPA.

5311/M.R.D.

J'espère que vous pourrez accorder une suite favorable à ma demande.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués,

*A. Letiexhe*

*Copie II annexe*

Ministère du Budget  
=====

Administration générale des Pensions  
Administration des Pensions  
militaires.  
-----

3-° Direction

8° Bureau

N° ASC. / 1940/6232  
-----

Réponse  
à une lettre  
du 4-3-48.

Bruxelles le 1-4-48  
3 Avenue Galilée.

Madame,

La pension que vous est accordée du chef du décès de votre Fils est payable par la Caisse Nationale des Pensions de la guerre, II, rue des Princes, à Bruxelles, où il y a lieu de vous adresser en rappelant le N° 776 591, attribué à votre compte.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguées..

Le Ministre du Budget  
Par Délégation  
Pour le Directeur d'Administration  
Le Chef du Bureau,

S. I llisible.

Copie II en réponse à la copie I

Madame Andrée Letiexhe, Epse Collard  
160, Avenue Reine Astrid  
SPA.

SPA, le 6 Avril 1948

*copie*

Monsieur le Directeur de la  
Caisse Nationale des Pensions de la Guerre  
II, Rue des Princes,

BRUXELLES.

Monsieur,

L'administration générale des Pensions, 3 Avenue Galilée, me fait savoir que c'est à vous que je dois m'adresser pour ce qui concerne le paiement de la pension qui m'est accordée du chef du décès de mon fils Jean-François, tué à l'ennemi.

J'avais écrit à l'adresse ci-dessus le 4 mars dernier pour demander que l'on veuille bien me verser la pension de mon fils en mon nom personnel et en entier, vu mon manque de ressource actuel.

Je suis en instance de divorce et ai été reconnue seule Ayant-Droit pour l'O.N.A.C. et le Ministre de la Reconstruction, mon mari étant volontaire travailleur en Allemagne depuis le 24 janvier 1941.

Il a été condamné le 22 janvier dernier à 8 jours de prison et à 1 FR. de dommage et intérêt par le Tribunal Correctionnel de Verviers pour entretien de concubine. De plus, par jugement rendu le 14 mars dernier il a été condamné à me payer une rente alimentaire mensuelle de Frs: 1500.-- à partir du 1er mars 1948 et il refuse de payer.

Je vous communique à toutes fins utiles, l'adresse de mon Avocat Maître Jean Simar, Rue du Palais 56 à Verviers qui pourra vous confirmer la chose.

Je vous saurais gré de bien vouloir examiner mon cas au plus tôt car actuellement mes ressources sont nulles. Je suis sans travail et n'ai encore touché aucune allocation de chômage.

Mon dossier à L'Administration des Pensions Porte Re N° ASC. 1940 6232. Le N° attribué à mon compte est 776591

Je vous signale que je détiens la carte d'Ayant-Droit Service O.N.A.C. N° 63075/9046 sous le nom de

Madame Collard Andrée

Avenue Reine Astrid 156 (Actuellement 160)

27-3-23 M.

PLG. Collard Jean

SPA.

6311 MRD.

J'espère que vous accorderez une suite favorable à ma demande et je vous prie d'agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments bien distingués,

*A. Letiexhe*

25016

N° C.N.P.G. .... /77659I

A reppuler dans la réponse.

Bruxelles le 22 -4-48

Madame

J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai transmis à  
Monsieur le Ministre du Budget

Votre lettre ~~du~~ du 6°4°48 Dont  
l'objet entre dans ses attributions ( pour octroi à  votre profit  
de la totalité de la pension N°77659I)

MINISTÈRE DU BUDJET / A.P.M.  
3, Avenue Galilée - BRUXELLES.

La Caisse Nationale des Pensions de la Guerre est compétente  
seulement pour les questions relatives au paiement des pensions  
les demandes ou réclamations relatives à leur montant doivent  
être adressées au ministère compétent.

Veillez agréer, Madame, l'assurance de ma considération  
distinguée,

Le Directeur Général  
A. de Guchteneere.

Réponse à ma lettre du 6-4-48 adressée Rue des Princes II.

*copie IV*

L/P

MINISTÈRE DU BUDJET  
Administration générale des Pension  
Administration des pensions Militaires  
Direction  
8 Bureau.  
N° ASC. 6232.

Bruxelles le  
Avenue Galilée 3

22 22-4-48

Madame,

La pension que vous est octroyée du chef du décès de votre fils est payable par la Caisse Nationale des Pensions de la Guerre, Rue des Princes II à Bruxelles, o vous pourriez vous adresser utilement en rappelant le numéro 776591 attribué à votre compte.

Vous pourriez également signaler à cet organisme la situation dans laquelle vous vous trouvez aux fins de scinder les mandats vous adressés précédemment.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée

Le Ministre du Budget  
P.D.

Pour le Directeur d'Administration  
Le Chef de Bureau

S. Illisible  
(cepedant la même que sur la lettre  
du I-4-48, ci annexée.)

*copie V*

I3-5-48

Monsieur le Directeur Général  
Du Ministère du Budget  
Administration de Pensions Militaires  
Avenue Galilée 3  
BRUXELLES.

ASC. 1940 / 6232 N° du compte 776591

---

Monsieur le Directeur Général.

Ma Cliente Mme Andrée Letiexhe demeurant à Spa, Avenue Reine Astrid 160, épouse de René Collard demeurant à SPA, me prie de vous donner les renseignements suivants au sujet d'une demande qu'elle a faite récemment en vos bureaux.

J'ai introduit pour elle une action en divorce pour causes déterminées devant le Tribunal de 1ère Instance de Verviers. Cette action est fondée sur une condamnation pénale du mari du chef d'entretien de concubine. Par ordonnance de M. le Juge des Référé en date du 15 mars 1948, le mari a été condamné à payer à ma Cliente une pension alimentaire mensuelle de 1500.-- Frs. Il ne s'exécute pas et s'est rendu à peu près insolvable.

L'épouse a droit à une pension du chef de la mort de leur fils. tué pendant la guerre. La référence du dossier est donnée ci-dessus. Ma Cliente a fait des démarches en vos bureaux pour obtenir l'expensé afin que la pension du mari lui soit versée à elle-même pour se couvrir des causes ci-dessus.

S'il est nécessaire de faire une saisie-arrêt régulière, je vous serais obligé de bien vouloir me le dire de même que je voudrais connaître dans ce cas l'import de la pension réservée au mari.

A vous lire,  
Recevez, je vous prie, Monsieur le  
Directeur Général, l'assurance de mes sentiments distingués,

S; J. Simar

Lettre envoyée par Maître Simar à l'office ci-dessus indiqué.

*copie VI*

2 septembre 1948

Eff/I0595/2cl/MG/RA

Mme Collard Jean  
Avenue Reine Astrid, 160  
Spa

Chère Madame,

Suite a notre intervention auprès le Ministère du Budget, nous vous donnons ci-dessous copie de la réponse .

" J'ai l'honneur de vous faire savoir que le dossier  
" de pension de Madame Collard , demeurant Avenue Reine  
" Astrid, a été transmis pour examen et décision à la  
" commission des Pensions de Réparation, Caserne de la  
" Citadelle à Liège, suite à une demande faite par  
" l'interressée, sollicitant seule l'allocation."

Bien amicalement  
Le secrétaire national

R. ADAM

MINISTERE DU BUDGET

Bruxelles, le ..I.9..1948.....  
Avenue Galilée, 3.

**ADMINISTRATION GENERALE  
DES PENSIONS**

Administration  
des Pensions Militaires

8° BUREAU

N° ASC/40/6.232/235.

Rappeler en marge dans la réponse le  
Service, la Direction ou Section, le  
Bureau, la Subdivision, le numéro  
et la date de la présente.

**ANNEXE**

REPONSE

à une lettre  
du 22.7.48.

Réf : Eff/2cl/MG/RA/I0595.

Monsieur le Secrétaire  
National,

J'ai l'honneur de vous faire  
savoir que le dossier de pension de Madame  
COLLARD, demeurant à SPA, 160, Avenue Reine  
Astrid, a été transmis pour examen et décision  
à la Commission des Pensions de Réparation,  
Caserne de la Citadelle à LIEGE, suite à une  
demande faite par l'intéressée, sollicitant  
seule l'allocation.

Veillez agréer, Monsieur le  
Secrétaire National, l'assurance de ma considé-  
ration distinguée.

LE MINISTRE,  
Par délégation :  
Pour le Directeur Général,  
Le Chef de Bureau,

*2/9*  
*Informez M. le collard de*  
*cette réponse*





ARMEE BELGE DES PARTISANS  
ARMEE BELGE  
AMICALE

36, Avenue Milcamp  
BRUXELLES

Rég. 013

ETAT DE PROPOSITION

d'octroi de Distinction Honorifique, à titre posthume, en faveur de ses membres de la Résistance ou du Service de Renseignements et d'Action tombés au Champ d'Honneur.

(en lettres capitales) . . . . . C O E B A R D . . . . .  
NOMS (tous) . . . . . Jean; François; Michel; René . . . . .  
ET DATE DE NAISSANCE : . . . . . 27 mars 1923 à Spa . . . . .  
ET POSITION A L'ARMEE BELGE (éventuellement) . . . . .

GRADE RECONNU PAR LE STATUT DE LA RESISTANCE OU DANS L'ARMEE BELGE DES PARTISANS . . . . . Commandant du 4e Régiment C.A. *Officier*  
DATE D'AFFILIATION AU GROUPEMENT . . . . . Septembre 1942  
NUMERO DE LA CARTE D'IMMATRICULATION . . . . . 792 C. dit Georges . . . . .

DISTINCTION HONORIFIQUE DONT L'INTERESSE EST TITULAIRE :  
a) à titre militaire : Mérite  
b) à titre civil : Mérite

LANGUE DANS LAQUELLE LE BREVET DOIT ETRE ETABLI : français  
ADRESSE DE L'AYANT-DROIT LEGAL: . . . . . me Colard Andrée  
. . . . . 9, rue p<sup>te</sup> de neures Spa . . . . .

OBSERVATIONS: . . . . . Mort au combat le 1<sup>er</sup> avril 1944 à Fresseur  
. . . . .  
. . . . .

Mention proposée spécifiant la date, le lieu et les circonstances du décès en y joignant un extrait de l'acte de décès:

Acte de décès  
Sous le nom de guerre "Georges", commandait en 1944 le 4e Régiment (Orthe Amblève) a organisé et pris part aux nombreux actes de sabotage exécutés à cette époque. Faisait partie de l'Etat-Major du Corps OIB sous l'indicatif 7920, attaqué par une patrouille allemande au retour d'une mission, alors qu'il n'était accompagné que d'un de ses chefs de bataillon, a accepté le combat et y a trouvé la mort le 1 avril 1944 à Fresseux. Collard était un chef d'une haute intelligence et d'une bravoure remarquable;

-----  
Bureau du Groupement de Résistance

A . . . . . le . . . . .

Le Chef du Groupement de Résistance.  
Nom (en lettres capitales)  
signature

VU ET APPROUVE

Bureau de l'Office de la Résistance

A . . . . . le . . . . .

Le Chef de l'Office de la Résistance.

ARMEE BELGE DES PARTISANS .

Adhérente au Front de l'Indépendance.  
=====

CORPS DE LIEGE.

VII

Amicale

9 Place des Carmes

LIEGE.

ATTESTATION  
=====

Je soussignée DREESER Josyane, secrétaire de l'Amicale de l'Armée Belge des Partisans, certifie que le nommé COLLARD Jean né le 27 mars 1923 à Spa a fait partie de l'Armée Belge des Partisans en qualité de Commandant du 4ème Régiment d'Ourthe et Amblève du Corps OI3 sous le nom du Commandant GEORGES.

Il a été tué en service commandé le 1er avril 1944 à Presseux lez Sprimont, par les Allemands.

La secrétaire de l'Amicale de l'A.B.P.

et de l'Armée Belge  
des Partisans.

JOSYANE DREESER

Liège le 15 mai 1945.

CAMILLE LEBLANC  
SECRETARIE REGIONAL  
DE L'ARMEE BELGE DES PARTISANS

POUR COPIE CONFORME

SPA. le 24/9/46

LE COMMISSAIRE DE POLICE

*D. Meyn*



Front de l'Indépendance

P.A.

Liège le 11 Novembre 1946  
9, Place des Carmes.

VIII

Armée Belge  
des Partisans  
Amicale  
Affiliée à l'Union Nationale  
de la Résistance

Vu pour légalisation de la signature  
de Mr. Malmédy Nelly  
apposée ci-contre.

Liège le 12 XI 1946

Pr le Bourgmestre  
L'Echevin

Régionale C.13

Adm. Communale  
de Liège.

S. Illisible.

A T T E S T A T I O N .

Je soussignée Nelly Malmédy, secrétaire de l'Amicale  
de l'Armée belge des Partisans, certifie que le nommé  
Collard Jean, né le 27 mars 1923 à SPA, a fait partie de nos  
notre Organisation en qualité de Commandant du 4ième  
Régiment d'Ourthe et Amblève.

Il est mort au combat à Presseux-les Sprimont, le 1er avr  
avril 1944.

La secrétaire de l'Amicale des A.B.P.  
Nelly Malmédy.

Armée Belge des Partisans  
Liège  
Ourthe -Amblève  
Corps 013  
Amicale.

Certifié exact  
Le Secrétaire National  
R. ADAM.

Armée Belge des Partisans  
Commandement National.

CAMILLE LEBLANC  
Secrétaire National  
de l'Armée Belge des Partisans



POUR COPIE CONFORME.  
SPA, le 16/12/46  
LE COMMISSAIRE DE POLICE

R. Neyman



**COLLARD**

**Jean, François, Michel, René**

**Spa, le 27 mars 1923**

**Belge**

**néant**

**Officier supérieur**

**Commandant du 4e Régiment Ourthe/Amb**

**septembre 1942**

**inexistant pendant l'occupation**

**néant**

**néant**

**Française**

**Mme COLLARD, Andrée  
9, Pde de heures, SPA**

Animé d'un ardent patriotisme Jean COLLARD prend contact avec l'Armée Belge des Partisans en septembre 1942. Immédiatement sa grande valeur, son mépris du danger, son esprit d'initiative le désignent comme Commandant de Régiment. Il organise et exécute de nombreuses actions de sabotage entre autres en janvier 43 la destruction d'une série de scieries à Comblain au Pont, en mars 1943 destruction complète du matériel d'exploitation aux Carrières de Dolomine où il récupère de la dynamite. Avril 1943 destruction des carrières de Chanxhe, mai 1943 dynamitage des Pylones H.T. entre Ouffet et Sparmont, juillet 43 destruction d'une scierie à Xhoris, novembre 1943 destruction des lignestéléphoniques dans la région de Hamoir, janvier 44 destruction en gare de Rivage d'un wagon de 20 T. cartouches etc. Le 1er avril alors qu'il était en mission commandée à Presseux, il est surpris par une patrouille ennemie et le combat s'engage. Collard y trouve la mort et tombe face à l'ennemi, l'arme à la main.

Pour avoir:

- 1° Organisé et participé activement à la destruction de plusieurs scieries travaillant au profit de l'ennemi à Comblain au Pont au cours des mois de janvier et février 1943.
- 2° Organisé et participé à la destruction complète du matériel des carrières de Dolomine Belleroche, empêchant cette exploitation de travailler au profit de l'ennemi durant tout le restant de la guerre. Au cours de cette action Collard recupera au profit de l'Armée Belge des Partisans de la dynamite et du matériel de sabotage
- 3° Complètement détruit le matériel d'exploitation des Carrières de Chanxhe en avril 1943 portant à l'économie de guerre des nazis un coup sensible et irréparable.
- 4° Au cours de mai 1943 détruit par dynamitage les pylônes H.T. entre Ouf et Sparmont privant l'industrie qui travaillait au profit de l'ennemi de l'énergie indispensable à son fonctionnement

Voir suite citation à la page annexée

Bruxelles, le 31 juillet 1947

R. ADAM

Suite à la citation proposé par le Chef de l'Armée Belge des  
Partisans pour COLLARD, Jean, François, Michel, René de SPA

- 5° En juillet 1943 réalise la destruction d'une scierie à bois travaillant pour l'ennemi à Xhoris et ce malgré la présence de patrouilles allemandes.
- 6° organisé la destruction des lignes téléphoniques dans la région de Hamoir causant de sérieuses perturbations dans les moyens de communications et semant la panique chez l'ennemi.
- 7° Détruit malgré la présence de sentinelles, en janvier 44 en gare de Rivage un wagon de 20 T. de cartouches causant aux nazis une perte très sensible.
- 8° Au cours d'une mission commandée surpris par une patrouille allemande, livré combat et tombe en héros l'arme à la main.

Etat de service de Jean-François COLLARD.



Né à SPA le 27 mars 1923. Tombé en service commandé à Presseux (Comblain-au Pont) le 1er Avril 1944, face à l'ennemi.

Dès mai-juin 1940, il forma à SPA le 1er groupe de résistance de l'Armée Belge des Partisans avec ses camarades Devivier Raymond et Michel Barth (fils). Ce groupe avait alors pour mission la diffusion de journaux clandestins entre- autres " L'aurore " " La libre Belgique", " La Meuse", " Le Drapeau rouge" etc....., diffusion de tracts, représailles chez les rexistes tels que bris de vitres etc.....

A la fin de l'année 1941, le groupe s'est agrandi par l'adhésion de Natalis Francis, Hebert Arthur et Thieren Paul.

Le 1er mai 1942 à 1 h. 1/2 du matin, Jean Collard participa avec ses camarades Ramond Devivier et Michel Barth (fils) à l'exécution du traître Overloo ancien colonel de L'armée Belge vendu à l'ennemi.

Cette action fut suivie dans le courant de l'année de sabotages et destruction de pylones à haute tension ainsi que de sabotage de machines de chemin de fer (dépot Pépinster), réquisition de timbres de ravitaillement pour venir en aide aux illégaux, ainsi que des sommes d'argent pour l'achat d'armes et de munitions destinées aux Partisans. Fabrication de grenades et de dispositifs d'explosifs.

En septembre 1942, Jean Collard accompagné de Francis Natalis accomplirent l'attentat contre l'Echevin rexiste (chef de Rex-SPA) Otten Eug. cet attentat ne réussit malheureusement pas entièrement par suite de circonstances fortuites. Néanmoins, Otten fut blessé de deux balles de revolver. Par contre, Jean Collard fut blessé lui-même d'une balle dans la jambe droite, blessure qui aida à l'identification de son corps à la Citadelle de Liège.

Le 11 novembre 1942, il participe avec Devivier, Chionkowski et Darimont à l'exécution du Docteur Hainault de Verviers (Rexiste notoire). Ce fut Devivier qui abattit le traître secondé directement par Jean Collard. Les deux autres gardaient la voiture quelques mètres plus loin.

A la suite de ces divers attentats et des menaces qui pesaient sur les autres agents rexistes de SPA et environs, les allemands mirent la Ville en état de siège et établirent des postes de garde volants sur toutes les routes. A la suite d'une rencontre d'un de ces postes, il s'ensuivit une escarmouche causant la perte quixpassi d'une de nos voitures, ce qui permit de confirmer les soupçons qui pesaient sur différents membres du Groupe. C'est à ce moment que celui-ci fut plus ou moins disséminé.

Le 1er janvier 1943, eurent lieu les attestations des membres suivants: Raymond Devivier, Michel Barth, Georges Huls, Francis Natalis et Arthur Hebert, arrestation à laquelle Jean Collard échappa de justesse. Jean Collard prit alors le maquis définitivement et quitta Spa et ses environs. A partir de ce moment, nous ne pouvons plus rien affirmer concernant son activité.

Nous soussignés déclarant ce compte rendu d'activité sincère et conforme à la vérité.

Fait à SPA le 11 novembre 1946.



POUR COPIE CONTON SPA, le 16/12/46

LE COMMISSAIRE DE POLICE

R. Neyman

signatures ci-dessus. Vu pour la légalisation des SPA, le 14/11/46.

CAMILLE LEBLANC DELEGUE REGIONAL DE L'ARMEE BELGE DES PARTISANS

Le Commissaire de Police H. Heynen.



Erris, le 3 mai 1947. 14

Jean-François COLLARD (Commandant Georges) avec Louis Defêche (Farzan) et Léon Paquay (Daniel) sont venus à Erris en 1943. pour former les groupes de combat d'Ourthe et Amblève. Ils avaient comme mission de fournir des armes.

Au retour d'une mission de reconnaissance, ces résistants se sont trouvés en face d'un Allemand qui leur fit des sommations, ils se virent contraints pour pouvoir s'échapper, d'abattre cet Allemand au pont de Stoumont.

Jean Collard s'occupa également des évadés russes.

En venant se mettre en contact avec le courrier "OLGA" Jean Collard fut surpris en fagne par deux Feldgendarmes qui l'arrêtèrent. Lançant son vélo sur les deux individus, le commandant Georges réussit, par cette manœuvre habile, à échapper encore une fois à l'armée allemande.

Enfin, quand la mission de Jean Collard fut terminée à Erris, il se rendit à Complain-su Pont où il reprit activement son service.

Signé:

Schoofs A.

J. Bastin.

Raso Deblire.

POUR COPIE CONFORME

SPA, le 16/12/47

LE COMMISSAIRE DE POLICE



*R. Meyn*

CAMILLE LEBLANC

SECRETARIE REGIONAL  
DE L'ARMÉE BELGE DES PARTISANS



Spa , le 9 Décembre 1947

II

A T T E S T A T I O N

Je soussigné Hector Devivier, certifie que Mr. Jean Collard Corps OI4/80 sous l'occupation allemande; a fondé avec mon fils la résistance à SPA, sous la dénomination de compagnie STALINE; depuis 1940 jusqu'au 1er Janvier 1943, date de l'arrestation de mon fils.

D'un courage et dévouement à toute épreuve, a pris une part très active aux actes patriotiques des Partisans de la compagnie: tels que l'exécution de traîtres notoires, nombreux sabotages diffusion de presse clandestine etc; etc.

Fait à SPA le 9/12/47

S; H. Devivier.

Vu pour légalisation de la signature ci-dessus.

S'a, le 10/12/46

Le Commissaire de police.

R. Heynen.

Commissariat de Police de SPA

Liège.

POUR COPIE CONFORME

SPA, le 16/12/47

LE COMMISSAIRE DE POLICE

R. Heynen



CAMILLE LEBLANC  
SECRETARE REGIONAL  
DE L'ARMÉE BELGE DES PARTISANS



Niveze- Sart- lez-Spa, le 17 Avril 1947

Attestation.

Je soussigné PAQUAY Léon, Antotoine né à Niveze Sart N°40 le 25 septembre 1922 et y domicilié, certifie par la présente que le nommé Jean Collar de SPA, né le 27 mars 1923 a fait partie de la résistance armée depuis les premiers jours de l'occupation allemande. Tout d'abord à la Cie Staline de SPA, Corps 80 en qualité de chef de groupe et ce jusqu'au premier janvier 1943. Ensuite, il devint Commandant de la Fédération Ourthe-Amblève Corps 013 sous le nom de guerre de Commandant Georges.

Le Commandant Georges, s'est particulièrement distingué par ses nombreux actes contre l'occupant; ceux-ci sont multiples: sabotages, réquisitions diverses, exécution de traîtres etc. Le Commandant Georges blessa grièvement le rexiste Otten de SPA il aida à l'exécution du traître Henault de Verviers, dynamita des pylones électriques, et réquisitionna un tracteur au service des Allemands.

Ensuite, il abattit le garde-chasse allemand de Bassa-Bodeux Peter Welter (Soldbuch en possession de Madame Collard 160, Avenue Reine Astrid à SPA. ) Il réquisitionna des feuilles de tãmbres à werbomont, ferrière et agglomération liégeoise. Il détruisit de nombreuses fiches et documents de la C.N.A.A.

Réquisition de la voiture du vétérinaire de Lierneux etc. etc.

Tous ces actus se sont passé sur son ordre avec ma coopération directe ou indirecte. Je certifie ceux-ci conformément à la vérité.

S: Paquay Léon.

POUR COPIE CONFORME

SPA, le 16/12/47

LE COMMISSAIRE DE POLICE,

*R. Neyman*

Membre P.A. de la Cie Staline Corps 80  
et du corps 013

Voir attestation ci-jointe.

Vu pour légalisation de la signature apposée par Mr. Paquay Léon

Administration  
communale de Sart-  
lez-SPA.  
Liege.

CAMILLE LEDLANC  
SECRETARIE REGIONAL  
DE L'ARMÉE BELGE DES PARTISANS

Sart-lez-S A le 18-4-47  
L'echevin FF.  
de Bourgmestre

S. E.



Armée Belge des Partisans

4ième R Ment 4ième Bataillon 9 ième Compagnie  
O.A.

*III Aumer*

Attestation

Je soussigné Louis Defêche (Tarzan) Cdt. de la 9ième Compagnie des P.A., certifie que le nommé Paquay Léon, né à Sart-les-Spa, le 25/9/22, habitant Nivezé N° 40

A fait partie premièrement de la Cie Staline Corps 80 depuis juin 1942, jusq'en mai 1943, date d'entrée au Corps OI3 sous les ordres du Cdt Georges alias Jean Collar, et Tarzan, adjoint au Commandant Georges.

Certifie avoir été arrêté en service commandé le 23/7/43 à Manhay par la Feldgendarmerie d'où il est parti pour l'Allemagne transféré le meme jour à la Citadelle de Liège, d'o il est parti pour l'Allemagne le 3/8/43 et d'où il est rentré le 14/6/45.

Fait à Dizan le 29/6/45

L. Defêche

Armée belge des Partisans  
4ième Régiment O.A.

Certifié exact  
Le Secrétaire National

4ième Bataillon.

R. Adam.

Armée Belge des Partisans  
Commandant National.

POUR COPIE CONFORME

SPA, le 16/12/44

LE COMMISSAIRE DE POLICE

*R. Neyman*



CAMILLE LEBLANC  
OFFICIER RÉGIONAL  
DE L'ARMÉE BELGE DES PARTISANS



Front de l'Indépendance

Fédération Nationale des Partisans

Régiment Ourthe et Amblève

Comblain-au-Pont le 26 Septembre 1944.

ATTESTATION.

Monsieur Jean Collard né à SPA, le 27 Mars 1923, a, sous le nom de Georges, commandé le 41ème Régiment des P.A. d'Ourthe et Amblève depuis Aout 1943 jusqu'au 1er avril 1944, date à laquelle il a trouvé une mort héroïque au combat.

Il revenait d'une mission particulièrement dangereuse et pénible.

Le Régiment a connu sous son impulsion une vie particulièrement intense qui lui a valu d'être cité à l'ordre du jour du commandement national.

Pour le 41ème Régiment des Partisans  
d'Ourthe et Amblève.

F. Moray.

Fédération Nationale belge  
des Partisans

Affiliée au Front de l'Indépendance.

CAMILLE LEBLANC  
SECRETARIE REGIONAL  
DE L'ARMÉE BELGE DES PARTISANS



POUR COPIE CONFORME

SPA, le 26/12/44

LE COMMISSAIRE DE POLICE,

R. Neyman



Front de l'Indépendance

Régionale OI3

Armée belge des Partisans  
Amicale  
Affiliée à l'Union  
de la Résistance

Liège le 17/10/45.  
Place des Carmes. 9

VI

A T T E S T A T I O N .

Nous soussignés, GUSBIN JULES, ex-commandant de Corps OI3, MORAY FERNAND, ex-Commandant de Régiment en Ourthe et Amblève, certifions que le nommé

COLLARD Jean, François, né le 27 mars 1923 à SPA, a fait partie de l'Armée Belge des Partisans en qualité de Commandant du 4ième Régiment d'O.A. du Corps OI3.

Le 1er avril 1944 à Presseux ( Sprimont) revenant d'une expédition nocturne où ils avaient soutenu un vif engagement contre les forces allemandes, n'ayant presque plus de munitions, Jean Collard et Marcel Defays, rencontrèrent une patrouille fort de six hommes.

N'ayant aucune possibilité de retraite, ils engagèrent le combat, harassés de fatigue, ayant épuisés leurs munitions, ils se trouvèrent à la merci de l'ennemi qui les abattit.

Armée Belge des Partisans  
E.M. de Liège

Armée Belge des Partisans  
Liège Ourthe et Amblève Corps OI3  
Amicale

GUSBIN Jules

Ex-Commandant de Corps.

MORAY Fernand

Ex-Commandant de Régiment.

POUR COPIE CONFORME

SPA, le 16/12/47

LE COMMISSAIRE DE POLICE

R. Neyman



CAMILLE LEBLANC  
SECRETAIRE REGIONAL  
DE L'ARMÉE BELGE DES PARTISANS



Section de VERVIERS

Verviers, le .....

Corps O.I4

B I O G R A P H I E

I. NOM COLLARD ..... Prénoms Jean François Michel René  
 Lieu et Date de Naissance Spa le 27 mars 1923 .....  
 Nationalité Belge .....  
 Grade et Position à l'ARMEE BELGE des PARTISANS fondateur de la  
Compagnie Spa Verviers puis Commandant du 4<sup>e</sup> Régiment de P.A.  
 Date d'entrée au MOUVEMENT décembre 1940 .....  
 Adresse complète avant de ces avenue du docteur Pierre Lippart n° 14

2. RAPPORT D'ACTIVITE

- a) Campagne de 1940 en qualité de réserve de recrutement sida ce  
 Participé aux combats de dans un camp en France à Capestang  
 Fait prisonnier ou démobilisé le .....
- b) Activité avant l'entrée aux P.A. fondateur de la compagnie  
Staline Spa - Verviers .....
- c) Dates et endroits précis des actions citées plus haut :  
décembre 1940 Spa environ et Verviers .....  
 Noms et qualités des participants et narration de ou des actions  
 par ordre de date si possible : .....  
Voir Rapport ci-joint .....
- d) Date d'arrestation éventuelle : du ..... au .....  
 Liste des prisons et camps rien .....  
 Date d'entrées et de sorties des prisons ou camps rien .....

3. Es-tu porteur de distinctions honorifiques ? .....  
 Lesquelles ..... rien .....



Certifié sincère  
 (signature) René D'Orléans  
A. Lelièvre

## B I O G R A P H I E

Jean-François COLLARD, né à SPA, le 27 mars 1923, tombé en service commandé le 1er avril 1944 à Presseux (Comblain-au-Pont.)



- I Dès le 10 mai 1940, âgé de 17 ans, Jean-François Collard partit sur l'ordre du gouvernement pour rejoindre, avec plusieurs autres jeunes gens.
- La capitulation de la Belgique, suivie bientôt de celle de la France, le retinrent en France pendant quatre mois environ. Il séjournait là-bas au domaine du Longuet et se rendait souvent en visite chez l'instituteur de l'endroit Monsieur Viale.
- Dès son retour fin août 1940, il envisagea de continuer ses études, afin de terminer ses humanités à l'Athénée de Liège. (Etudes qu'il faisait avec l'aide d'un prêt, lui octroyé par le fond des "Mieux Doués".
- Cependant, dès fin 1940, il avait retrouvé son camarade Raymond Devivier avec lequel il élaborera un plan d'action contre l'ennemi.
- II Il fonda alors avec Devivier le 1er groupe de résistance à SPA, dont la mission toute première était la diffusion de journaux clandestins, reprécisailles chez les rexistes (bris de glace etc.) et dans la suite de saboter les entreprises, les voies de communication et les usines travaillant pour l'ennemi, ainsi que la fabrication de grenades et d'explosifs. Néanmoins, en octobre 1941, Jean Collard entre à l'Université de Liège, en première candidature de médecine. Mais son ardeur patriotique ne lui laissait guère de temps pour les études et la mauvaise situation financière de sa famille aidant, il abandonna les études pour se donner tout entier à son idéal.
- ✓ Le 1er mai 1942 vers 1h. 1/2 du matin, Jean Collard assista son camarade Devivier dans l'exécution du traître OVERLOO, ancien colonel à l'armée belge vendu à l'ennemi, et de sa concubine espionne allemande Madame Becke.
- ✓ Cette action fut suivie dans le courant de l'année de sabotages et de destruction de pylones à haute tension, ainsi que de sabotages de machines au dépôt du Chemin de fer de Pépinster.
- ✓ En septembre 1942, accompagné d'un tout jeune partisan Francis Natalis, Il accomplit l'attentat contre Eugène OTTEN, échevin rexiste-- aujourd'hui condamné à mort par le tribunal de guerre--, qu'il blessa très gravement.
- ✓ L'exécution n'avait pas réussi, car, au moment où Jean-François Collard tirait, lui-même était blessé à la jambe droite; (blessure qui facilita l'identification de son corps à la Citadelle de Liège en avril 1945.
- ✓ Le 11 novembre 1942, il participa à l'exécution d'un traître notoire de Verviers. C'est au moment de l'arrestation de ses camarades le 1er Janvier 1943, qu'il prit définitivement la maquis.
- ✓ Il échappa à l'arrestation en s'évadant par une fenêtre du 1er étage, donnant dans le jardin de la propriété joignante, trompant la vigilance des Allemands qui cernaient la maison et perquisitionnaient à l'intérieur en soumettant ses-parents- sa mère à l'interrogatoire, pendant que le père était tenu en respect à l'entrée du jardin..
- Il se rendit chez Brodure, Avenue de la Gare N°3 à SPA, où sa toilette plus que sommaire fut complétée. Il put là-bas se remettre des courbatures que sa chute lui avaient occasionnées au rein.
- ✓ Détail à noter; il avait marché un bon moment à reculons, afin de détourner l'attention des poursuivants, le sol étant couvert de neige toute fraîche et non encore foulée.





De là, il se rendit chez son oncle Letiexhe Désiré, Rue Albin Body où, dans le courant de l'après-midi, son petit frère Pierre, alors âgé de 12 ans et sa soeur Marcelle, âgée alors de 16 ans, lui portèrent quelques linges et vêtements et ses munitions, qu'ils avaient eu soin de cacher sur eux-mêmes pendant la perquisition.

Jean Collard, partit à la tombée du jour sur Verviers, se réfugier chez une soeur de sa mère. Madame Yvonne Laurent-Letiexhe, Institutrice, où il resta en sécurité quelques jours en attendant de reliaer les contacts avec les chefs partisans.

Pour ces différents faits, voir attestations ci-jointes.

Il se réfugia à Erria, petit village situé près de Villettes, où son activité ne fit encore que croître.

Il fut remis en contact avec Liège par l'intermédiaire de Maurice Gaspar Docteur en Sciences et Pharmacien à Vottem. ~~Il était en rapport avec Louis Delfosse (Barzan) et Léon Paquay (Daniel), il reforma un bataillon de Partisans et fut nommé par Robert Lejour, Commandant fédéral pour la région luxembourgeoise et Ourthe et Amlève.~~

Il commanda et participa à de nombreux actes de sabotages, réquisitions de timbres pour la fédération dans diverses localités: Webomont, Ferrière, Targnon etc; et agglomération liégeoise et à la destruction de nombreuses fiches et documents de la C.N.A.A.

Il participa en outre à l'exécution de plusieurs traîtres de la région -- exécutions pour lesquelles il fut plusieurs fois cité à l'ordre du jour par la Cdt. de Corps Robert Lejour. -- sauvant ainsi et préservant de l'arrestation et de la détention dans les camps, les partisans et les habitants qui aidaient à la résistance.

Il s'occupa également de plusieurs russes évadés des charbonnages entre autres: Deviatkine Alâxis, Serov Jean, Konovaloff et Charoff, Koulikoff Jean et Dremluck Dimitry; ces deux derniers évadés de charbonnage de Winterslag. Les 5 premiers nommés ont été tués en action par les Allemands. Le seul survivant de ces susnommés Dimitry Dremluck, soldat russe âgé de 47 ans environ est retourné dans son pays. Il portait à Jean Collard une vénération et une admiration toute particulière. Suivant ses dires, il n'a jamais rencontré un homme qui équivalait Jean Collard en tant que chef, compagnon et ami.

C'est là-bas à Erria parmi ses amis russes que Jean Collard étudia et apprit à parler et à écrire la langue russe. C'était d'ailleurs lui qui par la suite traduisit les rapports de ses lieutenants russes.

A Noter adresse du Partisan Dimitry Dremluck: né en 1901, domicilié U°R.S.S. Kiev Irpens, Rue Centrale W5.

En juin 1943, appréhendé par le garde-chasse allemand Pierre Welter, il fut contraint d'abattre celui-ci pour se sauver lui-même. La mère de Jean Collard possède le "Soldbuch" de cet allemand.

En octobre 1943, en allant prendre le contact avec le courrier "Olga" Jean Collard fut surpris en fagne par une patrouille allemande qui l'arrêta. Après avoir montré ses papiers et comme il allait repartir, il entendit les boches dire "Il faut le fouiller". Lançant alors son vélo sur les individus (ils étaient trois), il prit la fuite dans le bois et réussit encore cette fois à échapper bien que les Allemands revenus de leur stupeur se lan- çaient à sa poursuite, mais ils ne purent le rejoindre, car Jean Collard



était parvenu à se mettre à l'abri chez son ami Henri LEGRAND qui habitait alors à Targnon. Entretiens, il était revenu prendre contact plusieurs fois avec sa mère qui lui donnait les renseignements demandés et lors de ses retours, il était hébergé chez Madame Vedrin et Melle Parys Suzanne qui avec Melle Fany Boniver le gâtait et le restaurait aussi bien que cela leur était passible. Il revint aussi plusieurs fois et fut hébergé par la suite chez Monsieur et Madame Paquay de la Source Wellington à Nivezé. Ces personnes dont le fils était à Erria avec Jean Collard, firent tout ce qu'ils purent pour l'aider.

Voir attestations pour ces faits.

L'esprit d'initiative de Jean Collard, son intégrité et son dévouement à la cause, l'ayant fait apprécié spécialement par ses chefs, ceux-ci lui donnèrent l'ordre de s'établir à Comblain-au-Pont pour former le 4<sup>ème</sup> Régiment de l'Armée Belge des Partisans Ourthe et Amblève du OI3. En fin 1943, il fut nommé Commandant de Régiment Ourthe et Amblève par Robert Lejour et commanda plusieurs exécutions de traîtres et espions auxquelles d'ailleurs, il participait lui-même. Entre celles-ci citons: Adolf Risser, espion- sujet allemand, ancien combattant I4-I8, espion possédant cartes belges.

La mère de Jean Collard est en possession de "Soldbuch" I4-I8 et du passeport de cet allemand.

Jean Collard commanda la destruction d'un wagon de munitions en gare de rivage et plusieurs sabotages et destructions de ponts dans la région. Il prit part lui-même à tous les actes de sabotages exécutés à cette époque.

Il présida en février 44 à la mise en sécurité et à l'organisation de 17 russes échappés de Werbomont lors de la bagarre du Commandant Byl.

Jean Collard faisait partie de l'Etat-Major du Corps O.I3 et avait déjà avec celui-ci mis sur pied le plan d'action pour le jour "J". Mais hélas!! Il ne devait pas avoir le bonheur de le mettre lui-même à exécution car le 1<sup>er</sup> Avril 1944 au retour d'une mission particulièrement dangereuse, Jean Collard, alors qu'il n'était accompagné que d'un de ses chefs de bataillon -Marcel Defays- Cdt. Jacques, fut attaqué par une patrouille allemande. Il accepta le combat et y trouva la mort.

Ce fut une grande perte pour le dit Régiment en même temps qu'une grande peine pour tous ceux qui l'avaient connu et aimé.

Il fut cité à l'ordre du jour de l'Armée Belge des Partisans, par ses chefs, qui avaient su l'apprécier à sa juste valeur et avaient trouvé en lui, un chef intelligent, dévoué et d'une bravoure exemplaire.

Les Commandants de Bataillon Gusbin Jules (alias Valère, alias Galès) et Joseph Parmentier alias Maxime, lui succédèrent successivement dans la suite, au poste de Commandant de Régiment.

Sous le Commandement de Jean Collard, Le Commandant de Corps Robert Lejour avait décidé que le 4<sup>ème</sup> Régiment deviendrait sous peu un Corps dont le Commandement devait être remis à Jean Collard, celui-ci ayant été cité par Robert Lejour, comme étant le meilleur des Commandants de régiment. Lors de l'inhumation au cimetière de SPA, ses amis du 4<sup>ème</sup> Régiment des P.A. apposèrent une plaque commémorative en témoignage de leurs regrets. Attestations en annexe.

Les nommés: Ledent Eugène de Comblain-au Pont, Jos. Parmentier de Primont, Jean Bourguet d'Aywaille, Georges Hamoir de Comblain-au-Pont, Joseph Havelange et Monsieur Lekeu de Chenxhe, peuvent fournir attestations.

25 août 1948

I0595/2c1M/GRA

Commission des Pensions de Réparation  
de Liège

COLLARD Jean, de Spa

N° 109

VILLE DE SPA

Extrait des registres aux actes de décès

ETAT-CIVIL

L'an mil neuf cent quarante-quatre  
le premier du mois de Avril  
est décédé à Comblain-au-Pont: COLLARD, Jean François Michel  
René, sans profession, né à SPA le vingt-sept mars mil neuf  
cent vingt-trois, y domicilié, Av. du 4e Lanciers, quatorze,  
célibataire; -----, époux  
-----; fils de COLLARD, René Jean Michel  
et de LETIEXHE, Andrée Marie Michelle Philomène -----

Pour extrait conforme délivré sur papier libre pour affaire mili

Spa, le 15 Décembre 1947.-

L'Officier de l'Etat-Civil,

Le Délégué,

*Delcroix*



Extrait des registres aux actes de décès

ETAT-CIVIL

L'an mil neuf cent quarante-quatre le premier du mois de Avril est décédé à Comblain-au-Pont: COLLARD, Jean François Michel René, sans profession, né à SPA le vingt-sept mars mil neuf cent vingt-trois, y domicilié, Av. du 4e Lanciers, quatorze, célibataire; ;-époux- ; fils de COLLARD, René Jean Michel et de LETIEXHE, Andrée Marie Michelle Philomène

Pour extrait conforme délivré sur papier libre pour affaire militaire Spa, le 15 Décembre 1947.-



L'Officier de l'Etat-Civil, Pr l'Officier de l'Etat-Civil, Le Délégué.

Handwritten signature of the official.

MINISTERE MINISTERIE DE LA DEFENSE NATIONALE VAN LANDSVERDEDIGING

OFFICE DE LA RESISTANCE DIENST van den WEERSTAND

N° du dossier : III/10595 N° van het dossier :

Commission de Contrôle Controle Commissie

RECOMMANDE — AANGETEKEND.

Seule une ATTESTATION délivrée par l'Office de la Résistance prouve que la qualité de Résistant Armé est définitivement reconnue.

de van BALAIS DE JUSTICE Rue n° straat, n° à te

M (Nom) COLLARD (Prénoms) Jean-François-Michel-René (Naam) (Voornamen) rue Av. Dr. Pierre Gaspar 14, n° à Spa, n° te Province de Liège

Résistant isolé (1). Afzonderlijk Weerstander. Membre du Groupement de la Résistance (1) P.A. Aangesloten lid van de Weerstandsgroepering

Par décision de la Commission de Contrôle, j'ai l'honneur de vous informer que la reconnaissance de la qualité de résistant armé vous a été accordée (1) refusée (1) en séance du 24 JUN 1948 194... zitting van 24 JUN 1948

Verviers, le 24 JUN 1948, den 1948

Dit document betekent niet dat de hoedanigheid van Gewapenden Weerstander verworven is. Zij is het slechts indien geen enkel verzet aangetekend wordt in een gegeven termijn. Het afdoend betekenen der hoedanigheid van Gewapenden Weerstander wordt alleen door een ATTEST

Pour le Président de la Commission, Voor de Voorzitter van de Commissie, Le Greffier / De Greffier,

12 FEVRIER 1953

Cher Ami,

Je suis intervenue auprès du Commissaire de l'Etat de Verviers, pour demander ce qui était advenu du dossier N°. 160.221 de DUVIVIER Raymond, P.A. - POTTIER Marie Louise.

Je viens d'apprendre que:

" comme certains points de l'activité clandestine des intéressés demandent "une enquête approfondie rendue difficile par le décès de la plupart d'entre-eux, je suis au regret de vous informer que je ne puis actuellement saisir "la Commission du dossier POTTIER ".

Il me paraît difficilement admissible d'accepter ainsi la volonté d'un Commissaire de l'Etat, comme étant particulièrement sévère?

C'est pourquoi, afin de pouvoir faire une demande pour l'ensemble des affaires, je te serais reconnaissante de bien vouloir me donner les noms et prénoms de tous les Partisans impliqués dans ce qu'on appelle "Les Partisans de Spa".

Pourrais-tu me dire également pour qui tu désires me voir intervenir.

Bien amicalement,

Monsieur R. ADAM  
Secrétaire National de l'A.B.P.  
38, rue du Taciturne  
Bruxelles

*10595*  
*Mme copie de*  
*la lettre à*  
*lettre de*  
*Mère de Raymond*  
*Raymond*  
*60 av. Reine*  
*postul - Spa*  
*Cher ami,*  
*fruite en copie*  
*la lettre qui lui est*  
*nie par lettre*  
*fiouf -*  
*beaucoup lui faire parvenir*  
*de Spa et environs dont les derniers P.P. ont*  
*démunis en temps que*  
*D'après part, est-il possible d'établir que Raymond a été*  
*arrêté par l'ennemi*  
*et finit par abattu*  
*attend de tes nouvelles*  
*en deux questions par retour*  
*du courriel.*  
*Reviens cher ami, toujours amical.*

Accuse-rece : 2.

donner copie de cette lettre et  
des annexes à Bouffier et lui  
signalant qu'il s'agit des renseignements demandés  
sur la cause de Desjardis et Collard - Région de Spa.  
Joindre aux copies typées  
C. Qui,

Spa, le 11 mars 1953

36. Avenue Reine Astrid  
Spa.

Monsieur René Adam  
à Bruxelles.

Etant grippé, depuis plus de huit  
jours, j'ai été dans l'impossibilité de me rendre  
pour ne faire parvenir la liste complète des Partisans  
Spadois dont les dossiers P. P. sont encore en suspens.

Voici une liste de ceux que je connais :

1. Desjardis Raymond + et sa mère Pottier Marie-Louise
2. Barth Michel, fils + ; 3. Kuls Georges t.
4. Darimont René t. ; 5. Hébert Arthur (actuellement  
au Congo)
6. Lamby André t. ; 7. Delette Jules t
8. Blockeur, les frères (?) Je ne sais pas grand chose  
de ceux-ci

Nathalie Francis (vivante) du 1<sup>er</sup> groupe a été seule  
reconnue ainsi; je crois, que les deux Chirac.

D'autre part, je t'envoie en annexe, une copie de  
l'ordre filé paru dans la Legia du 11-4-44 concernant  
la mort de mon fils Jean et de Marcel Defays, ainsi  
qu'une copie d'un article paru dans l'Effort publicitaire  
se rapportant à leur cas.

Je t'en espère bonne réception et te prie de  
recevoir mes très cordiales salutations.

A. Delcambre

"L'Effort" du juillet-août 1951

---

Extrait d'un article paru sous le titre :

Revendications pour nos Veuves et nos Invalides.

---

Du Statut du P.P. page 43 - paragraphe.

---

3 RESISTANTS TUES INDEPENDAMMENT DE TOUT INTERNEMENT.

Le projet de loi dispose également que les Agents de Renseignements et d'Action, les personnes appartenant à la Résistance, les victimes des représailles individuelles ou collectives, les victimes de mesure de sécurité, mises à mort de propos délibéré par l'ennemi ou ses agents pendant l'occupation de territoire national pourront bénéficier du statut; .

Parmi les personnes, celles dont la mise à mort est la conséquence directe d'une activité patriotique et désintéressée obtiendront le titre de P.P.

---

Entrefilet paru dans

La Legia du Mardi 11 avril 1944 N° 1188

relatant l'exécution de Jean-François Collardet  
Marcel Defays.

-----

" Dans la province de Liège, deux terroristes ont sournoisement  
attaqué une patrouille allemande. Les deux bandits furent fusillés  
sur le champ. Plusieurs révolvers, des grenades à main et des  
munitions ont été mis en sûreté."

-----

POUR COPIE CONFORME

SPA, le 30/4/51

LE COMMISSAIRE DE POLICE

*R. Heyman*





9.4.1953.  
XXXXXXXXXXXX<sup>08</sup>, rue  
XXXX du Taciturne

M. BOUFFIOUX Lucienne  
70, avenue Legrand  
IXELLES.

EFF. 10595/LM.

Chère Amie,

Suite à ta lettre du 12 février dernier, nous te transmettons en annexe copie de celle que nous recevons de Madame Andrée Letiexhe.

Il s'agit du cas de Devivier Raymond et Collard Jean, de la région de Spa .

Bien cordialement,  
Le Secrétaire National,

R. ADAM.

Le 28. 2. 53.  
ref. EFF, 10595/L.M.

Cher Ami,

~~Ami~~  
J'ai bien reçu la lettre  
du 25 courant, mais ne puis  
te donner les renseignements  
demandés, tout de suite.

Je suis ici à Borgoumout  
loin de tout et rentre seulement  
vendredi à Spa. chez moi.

Dis mon retour. Je m'occupe-  
rai de ces choses et t'enverrai  
les documents nécessaires.

Merci beaucoup et  
bien cordialement.

A. Lelièvre

LUCIENNE BOUFFIOUX

AVOCAT PRÈS LA COUR D'APPEL

70, AV. LEGRAND - BRUXELLES

10 FEVRIER 1953

LETTEXHE, (Jean COLLARD)

(N° 014. 315.22)

Cher Ami,

Le 10 juin dernier je te demandais des renseignements se rapportant à cette affaire et je te demandais notamment, si tu pouvais me donner des éléments établissant qu'il y a bien eu arrestation et puis fusillade par l'ennemi, valant pour l'ensemble des Partisans de la région de Spa.

Sans nouvelles, il me serait agréable que tu m'en transmettes assez rapidement,

Bien amicalement,

Monsieur R. ADAM  
Secrétaire National de l'A.B.P.  
38, rue du Taciturne  
Bruxelles

TÉL. : 48.88.59  
C. C. P. : 668.54

24.2.1953.

XXXXXXXXXXXX 38, rue  
du Taciturne .

EFF.10595/LM.

Madame LETIEXHE Andrée  
160, avenue Reine Astrid  
SPA.

Chère Amie,

Ci-jointe en annexe copie de la lettre qui m'est  
adressée par Maître Bouffioux.

Veux-tu bien me faire parvenir d'urgence la liste  
des noms des Partisans de Spa et environs dont les dossiers  
P/P. sont demeurés en suspens.

D'autre part, est-il possible d'établir que Jean  
a été arrêté par l'ennemi et fusillé ou sbattu ensuite.

J'attends de tes nouvelles sur ces deux questions  
par retour du courrier.

Reçois, chère amie, mon bonjour amical.

Le Secrétaire National,

R. ADAM.

9.6.1952.  
XXXXXXXXXXXXX 38, rue  
du Taciturne .

110595

014.31522

*à classer au  
dossier Collard Jean (posthume)*

M. BOUFFIOUX Lucienne  
70, avenue Legrand  
IXELLES.

Chère Amie,

Je te communique en annexe la lettre qui m'est adressée par Madame LETIEXHE , mère du P.A. Jean COLLARD.

Il s'agit des P.A. de la région de Spa, arrêtés et fusillés par l'ennemi et qui ne sont pas encore reconnus P.P. Je te rappelle que je t'avais alerté au sujet du camarade DUVIVIER.

D'autre part, pour ce qui concerne COLLARD Jean, tu trouveras en annexe copie de la lettre qui a été adressée à sa mère le 3.10.1951 par le Commissaire de l'Etat - RUTTEN.

Veux-tu voir ce qu'il y a également lieu de faire pour ce cas .

Amicalement,  
Le Secrétaire National,

R.ADAM.

30.4.1952.

XXXXXXXXXXXXX 38,  
du Taciturne

014.31393

*Classe au dossier  
Collard Jean (Jorhume)*

Madame LETIEXHE Andrée  
36, avenue Reine Astrid

S P A .

Chère Amie,

Maître Bouffloux est d'avis qu'il serait souhaitable de mener une action pour tous les cas des camarades P.A. du groupe DEVIVIER Raymond, qui sont encore en suspend.

Pour cela, il est nécessaire de connaître les noms et adresses des avocats qui ont été sollicités pour défendre l'un ou l'autre cas, afin de permettre à Maître Bouffloux de les contacter et envisager avec eux des moyens à mettre en oeuvre pour faire venir ces dossiers devant la commission d'Agrégation des P.P.

Voulez-vous bien accepter de vous occuper de recueillir ces renseignements et me les faire parvenir le plus rapidement que possible .

Maître Bouffloux me signale en outre que Mr. Rutter, est actuellement débordé parce qu'il est demeuré seul commissaire de l'Etat, pour la région liégeoise .

D'autre part, voulez-vous me faire savoir quelle est l'instance qui n'a pas admis la demande de reconnaissance du titre de P.P. que vous aviez introduite pour votre fils Jean .

A vous lire le plus vite que possible, recevez chère amie, mon cordial salut .

Le Secrétaire National,

11.8.1949.

Madame Vve . COLLARD  
160, avenue Reine Astrid  
S P A .

EFF.10595/LM/

Chère Amie,

Nous avons le plaisir de vous envoyer sous ce pli, l'attestation définitive de la reconnaissance de résistant armé à titre posthume, de votre fils Jean .

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions de croire en nos meilleurs sentiments .

Le Secrétaire National,

R. ADAM.

3 Janvier 1954.

38, rue du Taciturne  
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

33.16.45.  
XXXXXX

EPF. I0595/LM.

~~I0592~~

Monsieur RUTTEN -  
Commissaire de l'Etat

14, Boulevard Piercot  
LIEGE.-

Monsieur le Commissaire de l'Etat,

Notre groupement s'intéresse vivement à la suite qui sera donnée aux demandes de reconnaissance de P.P. qui ont été introduites à titre posthume pour les nommés DEVIVIER Raymond, Joseph et COLLARD Jean, François, Michel, René.

Il nous revient que ces deux dossiers n'ont pas encore été traités parce que vous auriez estimé devoir les examiner en même temps que ceux établis pour d'autres Résistants ayant appartenus au même groupement.

Vous nous obligeriez beaucoup si vous acceptiez de nous communiquer les noms de ces Résistants.

En possession de ces renseignements, nous pourrions peut-être vous aider dans vos recherches et vous permettre ainsi d'apporter à ces cas d'ensemble, la solution qu'ils comportent.

A vous lire, veuillez agréer, Monsieur le Commissaire de l'Etat, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Liquidateur National,

R. ADAM.



38, rue du Taciturne  
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

70595

33.16.45.  
XXXXXX

Je soussigné, Georges DEWAMME, né à Souvret le 25 septembre 1913 et y domicilié, 29, rue de la Libération, déclare ce qui suit :

M. René ADAM, Liquidateur National de l'Armée Belge des Partisans, est décédé depuis le 15 septembre 1954.

M. Jean COLLARD dépendait hiérarchiquement de l'Etat Major National des P.A.

De par ses fonctions, Jean Collard avait autorité, après enquête, pour décider d'une action quelconque envers un traître.

Il n'est pas possible de déterminer où se trouvent les archives clandestines de la section d'Ourthe-Amblève, celle-ci ayant été fortement décimée par l'ennemi.

Nous ne possédons aucune indication en ce qui concerne le Commandant " Prosper".

Fait à Bruxelles, le 28.12.1955.

G. DEWAMME,  
Liquidateur National-adjoint des  
Milices Patriotiques.

ARMÉE BELGE DES PARTISANS  
SERVICE DE LIQUIDATION

38, rue du Taciturne

~~36, AVENUE MILCAMPS, 36~~

BRUXELLES

33.16.45

TÉLÉPHONE : ~~34.49.38~~

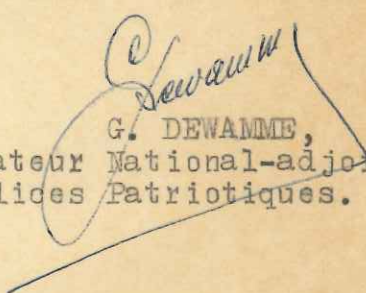
Bruxelles, le .....

RÉF. A RAPPELER :

Je soussigné, Georges DEWAMME, né à Souvret le 25 septembre 1913 et y domicilié, 29, rue de la Libération, déclare ce qui suit :

M. René ADAM, Liquidateur National de l'Armée Belge des Partisans, est décédé depuis le 15 septembre 1954. Pour ce qui concerne des actions P.A. faites sous l'occupation, il y a lieu de s'adresser au Commandant National P.A., M. Raymond DISPY, domicilié à Bruxelles, 25, avenue Palmerston.

Fait à Bruxelles, le 23.12.1955.

  
G. DEWAMME,  
Liquidateur National-adjoint des  
Milices Patriotiques.

Dossier  
Jean Collard

Le dernier combat de Jean Collard  
et Marcel Defays.

Ils revenaient d'une expédition manquée  
ou ils devaient abattre un dénonciateur,  
mais ils furent reçus à la mitrailleuse  
et durent battre en retraite.

À Gprimant le groupe se sépara le C<sup>I</sup>  
Etieme (Jean Bourquet) et d'autres P. A. se  
dirigèrent vers Azyville, tandis que François  
Collard et Marcel Defays qui après être  
passés chez sa mère à Gprimant se dirigeaient  
vers Fraiture, arrivés à Presseuse ils  
rencontrèrent une patrouille allemande  
et le combat s'engagea, inférieure en nombre  
nos deux P. A. furent contournés par des  
membres de cette patrouille, et pris par  
derrière, Defays fut atteint et François  
Collard à bout de munitions désarma  
sa dernière grenade et se coucha dessus  
pour servir le reste en trou horrible  
dans le ventre, mais François Collard  
avait préféré mourir de cette façon  
que d'être pris par les allemands.  
Deux héros venaient de tomber.

Dardener

III / 10595